

Avec ADP HR Services, ADP lance son offre d'externalisation d'activités RH, en complément de la paie

Nanterre, le 25 août 2026 – [ADP](#), leader mondial des solutions de gestion des Ressources Humaines et de la paie, annonce le lancement en France d'[ADP HR Services](#), une nouvelle offre modulaire et évolutive dédiée à l'externalisation d'activités RH.

À l'heure où les fonctions RH se transforment, notamment sous l'effet de l'intelligence artificielle (IA) et de la complexification des environnements de travail, la gestion du capital humain devient plus critique que jamais et renforce la nécessité de s'appuyer sur un partenaire de confiance. Fort de son expertise reconnue et de son leadership en externalisation de la paie, ADP continue de développer son savoir-faire afin d'accompagner les entreprises dans cette évolution en leur permettant de confier à des experts tout ou partie de leurs processus RH.

L'offre *ADP HR Services* se distingue par son intégration complète avec les solutions ADP et par son positionnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur RH. Contrairement aux approches fragmentées du marché, ADP propose l'externalisation de multiples domaines RH au sein d'un environnement unifié et sécurisé, piloté par des professionnels maîtrisant les outils et les spécificités des clients.

Un nouveau périmètre d'externalisation

Entre tâches opérationnelles récurrentes, obligations réglementaires et imprévus, il peut être difficile pour les équipes RH de prendre du recul et de piloter des initiatives à forte valeur ajoutée. À l'heure où l'IA transforme les tâches administratives et requiert toujours plus d'expertise en gestion des activités RH, la valeur d'une exécution fiable et maîtrisée augmente. L'accès à des expertises pointues et la capacité à déléguer certaines activités constituent ainsi un levier clé pour améliorer la performance globale de la fonction RH.

Avec *ADP HR Services*, ADP apporte une réponse concrète à ces enjeux en élargissant son périmètre d'externalisation de la paie aux autres activités RH. L'offre repose sur un modèle particulièrement flexible, permettant aux entreprises de composer leur propre dispositif d'externalisation. Elles peuvent ainsi externaliser certaines activités tout en conservant la maîtrise d'autres, dans une logique de coproduction avec les équipes ADP. Cette souplesse leur permet d'adapter leur modèle RH en fonction de leurs priorités, de leur organisation et de leurs ressources internes.

Parmi les nombreux services proposés en coproduction ou en externalisation de fonction :

- **La production et le contrôle de la paie**, ainsi que des déclaratifs sociaux et fiscaux ;
- **La gestion des talents** : formation, entretiens et compétences, revue des rémunérations ou encore bilan social individuel (BSI) ;
- **Le pilotage de la masse salariale et de l'épargne salariale**, ainsi que **la production d'indicateurs légaux et opérationnels**, comme pour la transparence des rémunérations ou pour la construction de la politique salariale ;

- **L'administration RH** : la gestion des contrats, des entrées/sorties, des visites médicales, du recouvrement des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS), des réponses aux demandes des salariés et des attestations employeurs.

ADP prévoit d'enrichir progressivement son catalogue de services en fonction des retours clients, des évolutions du marché et des obligations réglementaires, avec l'ambition de couvrir, à terme, un périmètre encore plus large de fonctions RH.

Gain de temps, expertise et conformité

L'externalisation d'activités RH offre aux entreprises de nombreux avantages parmi lesquels :

- **Un gain de temps** : la délégation de tâches chronophages ou à faible valeur ajoutée permet aux équipes RH de se recentrer sur des missions stratégiques, le développement d'initiatives impactantes ou encore l'accompagnement des talents et des managers.
- **Une maîtrise des coûts** : selon l'étude *Total Cost of Ownership* (TCO) réalisée par ADP¹, l'externalisation des fonctions paie et administration du personnel permet de réaliser jusqu'à 20 % d'économies par rapport à une gestion sur site.
- **L'apport d'experts métier expérimentés**, capables de produire des analyses avancées et d'accompagner la prise de décision.
- **Le renforcement de la conformité** : une meilleure maîtrise des obligations réglementaires avec des spécialistes des évolutions légales locales et internationales, du droit du travail et de la sécurité des données.

Au-delà de ces bénéfices opérationnels et financiers, garantir la précision et la cohérence des missions RH reste un enjeu clé qui impose de combiner expertise humaine, processus éprouvés et innovation. C'est précisément cette approche qui permet de renforcer l'expérience collaborateur grâce à une fonction RH plus proactive et orientée salarié, tout en développant l'agilité et la capacité d'anticipation des entreprises et en améliorant l'exploitation des données.

ADP HR Services s'adresse à toutes les entreprises souhaitant gagner en efficacité, sécuriser leurs processus et disposer d'expertises RH ciblées selon leurs besoins.

Avec l'offre ADP HR Services, les entreprises accèdent également à [ADP Mon Service RH](#), un portail intégré à la solution de paie et de RH, conçu pour fluidifier les échanges entre les collaborateurs et leur organisation. Il centralise et suit l'ensemble des demandes et documents des salariés, avec des réponses traitées soit en interne (en co-production), soit par les experts paie et RH d'ADP. À la clé : des échanges sécurisés, des demandes mieux suivies et des réponses harmonisées. Les équipes RH gagnent en visibilité pour ajuster leurs actions et améliorer l'expérience collaborateur.

« Avec ADP HR Services, nous franchissons une nouvelle étape en élargissant notre capacité d'externalisation au-delà de la paie pour couvrir la majorité des domaines RH. Nos clients peuvent désormais s'appuyer sur des experts ADP pour gérer des activités RH clés, tout en conservant la flexibilité de choisir celles qu'ils souhaitent externaliser. Dans un contexte RH de plus en plus complexe, nous renforçons l'accompagnement des équipes pour leur permettre de continuer à se concentrer sur l'humain et sur des missions à plus forte valeur ajoutée », indique **Rodolphe Legendre, Directeur des activités Beyond Payroll d'ADP en France**.

¹ ADP, Guide « [Quel est le coût par salarié de l'administration du personnel ?](#) »

« C'est l'ambition que nous portons avec ADP HR Services, en permettant aux organisations de sécuriser leurs opérations et d'accéder aux compétences des experts du métier. Conçue avec et pour nos clients, cette offre a vocation à évoluer en continu pour répondre à leurs besoins. Les premiers retours clients sont très positifs, notamment en matière de rapidité de déploiement et de qualité des analyses produites », conclut **Rodolphe Legendre**.

Pour en savoir plus sur les services RH d'ADP, rendez-vous sur : fr.adp.com/notre-offre/services-rh

À propos d'ADP (NASDAQ : ADP)

ADP façonne le monde du travail en associant innovation et expertise depuis plus de 75 ans. Leader mondial des solutions de gestion des Ressources Humaines et de la paie, ADP répond chaque jour aux enjeux de ses clients et de leurs collaborateurs, avec des outils simples pour les TPE-PME jusqu'aux plateformes pleinement intégrées pour les multinationales, ainsi que des solutions qui s'adaptent à toutes les entreprises. Always Designing for People signifie que nous nous concentrons pleinement sur l'humain. Nous utilisons nos analyses de données inégalées et basées sur l'IA, ainsi que notre expertise reconnue pour concevoir des solutions innovantes qui permettent aux équipes d'atteindre de plus grands succès professionnels. Plus d'1,1 million de clients dans plus de 140 pays font confiance au service unique d'ADP pour accompagner leurs collaborateurs et développer leur activité. RH, gestion des talents, des temps, de la rémunération globale, de la conformité et de la paie. Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.adp.com.

ADP et le logo ADP sont des marques déposées d'ADP, Inc. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Copyright © 2026 ADP, Inc.

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Marie Goislard – Tél : 06 21 23 37 75

Gaëtan Heu – Tél : 06 15 92 65 22

Gabrielle Larché – Tél : 06 52 83 01 37

adp@rumeurpublique.fr